

COMITE DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN

Réunion du 12 décembre 2019 à 14h30 à Charlieu

Compte-rendu

Ordre du jour :

1. Bilan des travaux réalisés pendant la 2^{ème} année du contrat
2. Projets pour la 3^{ème} année

Présents : 41 personnes

M. LAMARQUE	PRESIDENT DU COMITE DE RIVIERE ET DU SYMISOA
M. VALORGE	PRESIDENT DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. PALLUET	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. DURIX	CONSEIL DEPARTEMENTAL 71
M. CANNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. MONTARDE	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE BEAUJOLAIS
MME BOYER	MAIRIE DE COUTOUVRE
M. MOULIN	MAIRIE DE VOUGY
M. LABOURET	MAIRIE DE CHARLIEU
M. THORAL	MAIRIE DE ST HILAIRE/CHARLIEU
M. CHAMBOSSE	NANDAX
MME JEHAES	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
M. MOJA	DDT 42
MME MESTRE	DDT 42
MME DURANEL	DDT 71
M. BEAUDUC	AFB 69
M. RUSSIAS	DEPARTEMENT DE LA LOIRE
M. FAVRICHON	DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE
MME PERIGAUD	ROANNAIS AGGLOMERATION
MME SIMONET	CHAMBRE D'AGRICULTURE 71
MME DOUILLON	CHAMBRE D'AGRICULTURE 42
M. DUMAS	FDPPMA 42
M. VAUCHER	FDPPMA 69
M. PLASSARD	FDC 69
MME DRION	FDC 71

M GREMILLON	FDC 71
MME GRUNER	ARPN
M. BARRIQUAND	ARPN
M. THORAL	AAPPMA « LES AMIS DU SORNIN »
M. DANIERE	AAPPMA « LES AMIS DU SORNIN »
M. LABAUNE	AAPPMA « LES PECHEURS DU SORNIN » LA CLAYETTE
M. LAPALUS	AAPPMA « LES PECHEURS DU SORNIN » LA CLAYETTE
M. LAVENIR	AAPPMA ST IGNY DE VERS
M. PARET	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – TECHNICIEN JARNOSSIN
MME DEFOND	SYMISOA
M. MATTRAY	SYMISOA – EQUIPE RIVIERE SORNIN
M. BERGER	SYMISOA – EQUIPE RIVIERE SORNIN
M. PORTAILLER	SYMISOA – EQUIPE RIVIERE SORNIN
M. FOUILLET	SYMISOA
M. DERIGON	SYMISOA
MME DECHAVANNE	SYMISOA

Excusés :

M. ACCARY	PRESIDENT CONSEIL DEPARTEMENTAL 71
Mme DARPHIN	CONSEIL DEPARTEMENTAL 69
M. LACROIX	CONSEIL DEPARTEMENTAL 42
M. MENICHON	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE BEAUJOLAIS
M. GRISARD	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
MME MALHERBE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. MORIN	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE BEAUJOLAIS
M. DURIAU	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR EN BRIONNAIS
M. MERCIER	CHAMBRE D'AGRICULTURE 42
M. COUDOUR	CHAMBRE D'AGRICULTURE 42
M. KARAMALENGOS	AFB 71
M. CHASSIGNOL	FEDERATION DE PECHE 71
M. BEAUPERTUIT	ADEFOBEL – CRPF
M. WEROCHOWSKI	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
M. LERAT	SHNA
M. TAILLAND	FNE 42
M. FILEK	ASSOCIATION NATURE HAUT BEAUJOLAIS
M. HYTTE	FRAPNA

Le Président du SYMISOA, M. Michel LAMARQUE, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il dresse ensuite la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le diaporama présenté en séance est disponible sur le site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr → téléchargements → comité de rivière.

Bilan des travaux réalisés / Projets pour la 3^{ème} année

Céline Déchavanne et François Paret commentent l'état d'avancement de chaque fiche action inscrite au contrat de rivière.

Synthèse des échanges ayant eu lieu :

- Action B112 « mise en défens et reconstitution de la ripisylve » : M. Vaucher (FDPPMA 69) souligne les efforts de concertation réalisés par le SYMISOA pour la mise en défens des berges et la reconstitution de la ripisylve. Cela permet la réalisation d'aménagements sur des linéaires importants dans des zones stratégiques et sensibles. Il indique qu'il a hâte de constater les résultats, et qu'il est confiant dans l'évolution positive du milieu.
- Action B113-11 « restaurer le Jarnossin à Nandax » : M. Barriquand (ARPN) se dit favorable à un scénario préservant la rivière dans son lit actuel, avec déplacement de la voierie. Ce scénario a été discuté mais représente un coût trop important.
- Action B115 « aménager ou effacer les ouvrages pour restaurer la continuité écologique », M. Vaucher (FDPPMA 69) est surpris de ne pas voir d'ouvrages situés sur la partie rhodanienne du bassin versant dans le programme du contrat de rivière. Devant le grand nombre d'ouvrages à traiter, il a fallu faire des choix. Les ouvrages retenus sont situés sur des cours d'eau classé liste 2 (seule un petit linéaire est classé sur les Sornins partie Rhône). De plus, à l'époque de la préparation du programme d'action du 2^{ème} contrat de rivière, la priorisation avait été étudiée avec les services de l'Etat. Côté Rhône, les démarches administratives n'étaient pas suffisamment engagées pour envisager des actions rapidement. Par ailleurs, la logique de reconnexion avec le fleuve Loire est maintenue, ce qui donne la priorité à des ouvrages situés plus en aval du bassin. Mais il est précisé qu'un certain nombre de petits ouvrages (type passage busé en prairie) sont supprimés à l'occasion des travaux de mise en défens (et remplacés par des passerelles si nécessaire).
- Action B113-6 « restaurer le Vallon du Sornin à Propières », M. Vaucher (FDPPMA 69) se réjouit du lancement de ce projet et indique que le FDPPMA 69 souhaiterait y être associée. Mme Déchavanne confirme que ce sera le cas : la 1^{ère} rencontre qui s'est déroulée en novembre avait pour objectif de définir la démarche avec les élus locaux et les forestiers. La FDPPMA 69 sera invitée aux prochaines réunions de travail qui seront plus techniques. 2020 sera consacrée aux négociations avec les propriétaires forestiers riverains, et à la définition précise du projet (y compris chiffrage et demandes de subventions).
- Globalement, l'année 2019 a connu un nouvel épisode climatique extrême, associant étiage sévère et fortes températures. Le bassin du Sornin a connu des niveaux d'eau faibles à très faibles (jaugeage en juillet sur le Botoret : ½ QMNA5), mais finalement peu d'assecs (en dehors des Equetteries qui est une rivière naturellement plus séchante). Ces conditions difficiles soulignent l'intérêt de la préservation et de la restauration des rivières et des milieux humides : les secteurs les plus naturels (ripisylve bien présente, zones humides fonctionnelles, et sans rupture de la continuité) sont ceux qui résistent le mieux (ombrage, hausse de la température de l'eau limitée, pas d'eutrophisation, existence de zones de refuge accessibles pour la faune, abreuvement pour le bétail possible plus longtemps, conditions de vie du bétail plus supportables...), et ceux qui se remettent le plus rapidement après les crises (recolonisation rapide par la

faune). Sur le bassin du Jarnossin : on retrouve les mêmes caractéristiques que pour le bassin du Sornin, mais avec des assecs plus importants notamment sur les têtes de bassin : Jarnossin de Sevelinges et de Cuinzier et certains affluents.

- Action « sensibilisation des scolaires », M. Barriquand (ARPN) souhaite savoir quels sont les intervenants, et regrette que l'ARPN n'ait pas été retenue. Le marché a été attribué à un groupement piloté par la FDP42 (avec la FDP69, la FDC69, la FDC42, et Oasis), après consultation des divers intervenants locaux potentiels (dont les associations locales de protection de l'environnement).
- M. Barriquand (ARPN) revient sur les travaux qui ont été réalisés sur le Jarnossin sur le site de Ressins cette année. Il s'étonne des interventions réalisées en période d'étiage sévère. M. Paret précise que la gestion des périodes d'intervention est soumise à de nombreux aléas (bon vouloir des propriétaires, contraintes des différents chantiers à coordonner...). M. Moja (DDT42) rappelle également que la police de l'eau demande à ce que les interventions soient faites en étiage, car c'est la période où l'impact sur les cours d'eau est la moins importante (transport de fines faible en période de basses eaux).
- M. Barriquand (ARPN) insiste également sur l'intérêt de l'ombrage des arbres qui permet de limiter la température de l'eau. Il juge que les campagnes d'abattage avant plantations sont trop radicales. Cette période peut effectivement paraître un peu brutale, mais elle est nécessaire pour permettre aux aménagements d'être bien réalisés et de perdurer dans le temps. De plus, la ripisylve se régénère rapidement après une mise en défens (les plants installés et la reprise spontanée de la végétation se développent vite). L'objectif des travaux réalisés et le choix des essences installées est justement de ne plus avoir à passer par une phase de travaux forestiers 'lourds', mais plutôt de permettre un entretien régulier doux, favorisant la régénération des arbres et leur étagement (en âge et en strates).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Contacts bassin versant du Sornin :

Chargée de mission, Céline Déchavanne – 04.77.60.97.91 – c.dechavanne@symisoa.fr

Technicien de rivière, Jérôme Derigon – 06.71.58.46.94 – j.derigon@symisoa.fr

Technicien de rivière, Enzo Fouillet – 06.33.05.18.84 – e.fouillet@symisoa.fr

SYMISOA – 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU – www.symisoa.fr

Contact bassin versant du Jarnossin :

Technicien de rivière, François PARET – 04.77.69.36.12 – francois.paret@charlieubelmont.com

CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – 9 place de la Bouverie – 42190 CHARLIEU